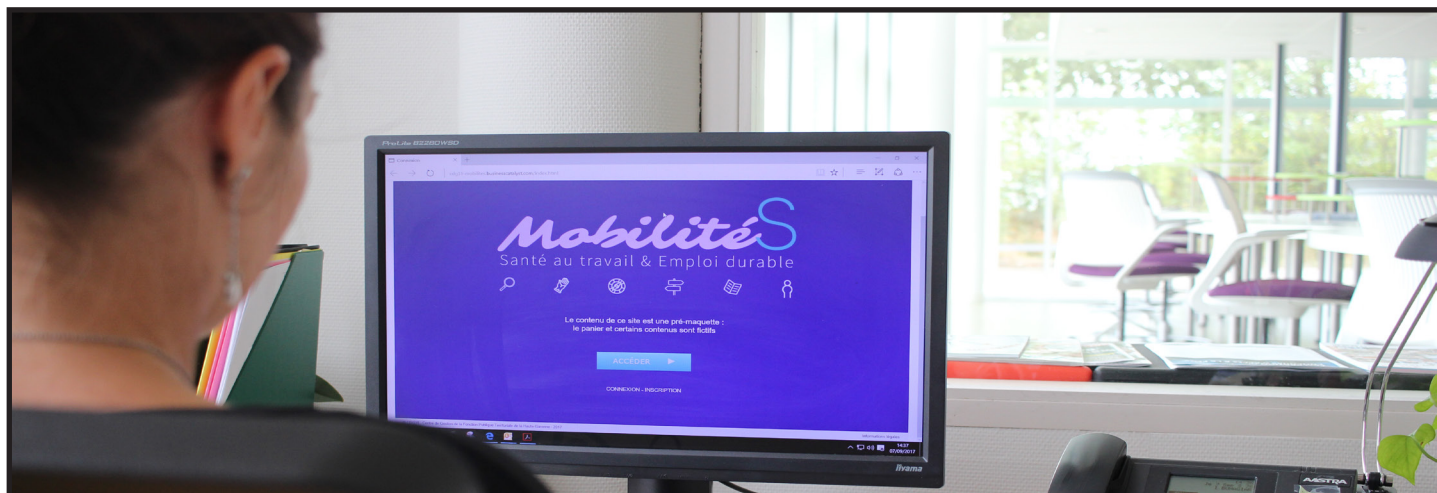


Labège, le 23 octobre 2017

HAUTE-GARONNE : UNE APPLICATION WEB UNIQUE PRESERVE L'EMPLOYABILITÉ ET LA SANTÉ DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) lance, mi-octobre 2017, une application innovante sur le Net visant à préserver la santé des agents territoriaux.

Dans un contexte combinant allongement de la vie professionnelle et augmentation de l'absentéisme, voire de l'inaptitude physique, il est apparu nécessaire pour le Centre de Gestion de la Haute-Garonne de promouvoir une démarche de mise en visibilité de parcours réalistes de mobilité professionnelle.

Cet outil, intitulé «**MobilitéS**», permet aux acteurs du développement de l'employabilité des agents territoriaux d'être en capacité **d'anticiper les développements de compétences bénéfiques**, sur le moyen terme, **à la préservation durable de la santé physique et mentale** des fonctionnaires et au maintien de la performance du service public.

L'objectif : diminuer l'absentéisme des agents de la fonction publique territoriale

Cette ressource en ligne permet le repérage des aires d'évolution de carrière et de mobilité professionnelle envisageables, dès le recrutement, à partir d'un métier donné, en identifiant des parcours de formation et en repérant les éventuels facteurs d'usure

professionnelle sur chacun des métiers potentiellement accessibles.

Une ressource simple d'utilisation et innovante

Les services «Médecine préventive», «Prévention et conditions de travail» ainsi que «Parcours et mobilités professionnels» du CDG31 ont identifié les métiers usants pour lesquels il est important d'anticiper les mobilités professionnelles dès le recrutement. L'innovation de cette démarche réside dans la mise en relation des métiers et de la santé au travail.

En effet, **cela permet à la fois d'identifier les compétences transférables et les formations à suivre, mais aussi d'éviter d'orienter un agent vers un métier qui comporte les mêmes facteurs de risque que le sien.**

Quels sont les métiers concernés ?

Dans un premier temps, l'outil MobilitéS ciblera **vingt-trois métiers réputés pour leur forte usure professionnelle** (agent de déchetterie, agent d'espaces verts, aide à domicile, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, agent de cuisine centrale, auxiliaire de puériculture, agent d'accueil, etc.).

Une extension progressive à trente-cinq métiers est prévue durant l'été 2018. A terme, tous les métiers seront traités.

PIERRE IZARD, PRÉSIDENT, COMMUNIQUE AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG 31

Labège, le 18 octobre 2017

Un projet soutenu par le FIPHFP...

Lors de son troisième conventionnement avec le Fonds d'insertion pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique (FIPHFP), le CDG31 s'est engagé à promouvoir une démarche de mise en visibilité de parcours de reconversion professionnelle pour les agents de la FPT en y intégrant une dimension de prise en compte des facteurs d'usure professionnelle.

La démarche novatrice du CDG31 a été saluée par le comité local du FIPHFP, qui a intégré dans le conventionnement avec le CDG31 la prise en charge financière du développement et de la réalisation de cette application WEB.

Une ressource partagée et coopérative

Le CDG31 a favorisé la mise en réseau d'acteurs techniques de divers domaines (ressources humaines, prévention des risques professionnels, etc.) et permet à toute structure publique territoriale de contribuer à l'application MobilitéS en apportant leurs compétences techniques sur les métiers.

Accessible à tous !

L'application Web pourra être utilisée par toute personne soucieuse du développement des compétences des agents territoriaux et du maintien de leur santé physique et mentale (agents, hiérarchie, médecins de prévention, responsables des ressources humaines, DGS, et élus).

Chaque utilisateur, en choisissant un métier, pourra connaître les caractéristiques du métier, discerner les facteurs d'usure professionnelle et leurs impacts sur la santé au travail, explorer les formations existantes pour l'exercice des métiers visés, anticiper une dynamique de mobilité et de développement des compétences, se créer une base documentaire sur toute information en lien avec sa démarche.

L'objectif de la démarche est de permettre à chacun de préserver sa santé, tout au long de sa carrière, tout **en élargissant ses compétences ainsi que son employabilité.**



PIERRE IZARD,
Président du
Centre de Gestion
de la Haute-Garonne

« La ressource MobilitéS n'entend pas prédéfinir des parcours-types, car chaque agent est singulier par son capital de connaissances et ses aspirations personnelles. Son but est de permettre la mise en place de réflexions et d'actions en réponse à l'obligation, pour chacun, de maintenir et de développer ses ressources ainsi que son engagement au service des collectivités territoriales ! »

Accédez à l'application sur le site du CDG31 (www.cdg31.fr) en page d'accueil